



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48153>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-48153**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Toulon

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint niveau Esquisse plus prestations de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réaménagement de l'anse Tabarly et requalification de la base nautique intégrant une écobase de la mer

Description : Le présent concours restreint niveau Esquisse plus (ESQ+) concerne des prestations de maîtrise d'oeuvre en vue des travaux de réaménagement de l'anse Tabarly et requalification de la base nautique de Toulon intégrant une éco-base de la mer. La ville de Toulon souhaite poursuivre l'activité sur ce site majeur dont les qualités de surfaces disponibles, de dessertes et d'accès à un bassin adapté pour l'apprentissage des sports nautiques permettent une implantation opportune et adaptée du futur équipement. La volonté est de créer une nouvelle base nautique, adaptée aux pratiques actuelles et intégrant une éco-base de la mer. L'opération porte sur une réflexion globale concernant le futur établissement de la base nautique et les espaces publics attenants le bâtiment : les parcours piétons, les aménagements paysagers, le stationnement, la plage. L'enveloppe financière prévisionnelle provisoire affectée aux travaux, VRD et espaces verts (avec mobilier d'intérieur, aménagement scénographique et mobilier complet de l'éco base) s'élève à 9.004.750,00 euro(s) HT (valeur septembre 2023). Le planning prévisionnel du concours est détaillé dans le Règlement de concours

Identifiant de la procédure : cf6af7ff-1a53-4d41-8740-17797dbfd29a

Identifiant interne : 24FS-DCP-0284-X

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La composition du jury sera arrêtée ultérieurement sur proposition du président du jury. La mission de maîtrise d'oeuvre confiée au lauréat retenu est une mission de base à laquelle s'ajoutent la mission supplémentaire Opc et 12 missions complémentaires. Les 12 mission complémentaires sont les suivantes: Mission complémentaire N°1 : Signalétique; Mission complémentaire N°2 : Etudes géotechniques G2 et G4; Mission complémentaire N°3 : Système sécurité incendie (Ssi); Mission complémentaire N°4 : Devis Quantitatif Estimatif (Dqe); Mission complémentaire N°5 : Accompagnateur Bdm; Mission complémentaire N°6 : Maintenance; Mission complémentaire N°7 : Visuels de communication; Mission complémentaire N°8 : Pilotage la cellule de synthèse; Mission complémentaire N°9 : Réalisation du dossier Loi sur l'Eau; Mission complémentaire N°10 : Définition du mobilier à mettre en oeuvre (Mob); Mission complémentaire N°11 : Assistance du maître d'ouvrage pour l'insertion du « 1% artistique»; Mission complémentaire N°12 : Scénographie de l'éco-base. Le titulaire devra réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnels. Le projet devra s'inscrire dans une démarche Bâtiments Durables Méditerranéens (Bdm) niveau Bronze a minima. L'Acheteur a décidé de fixer des niveaux minimaux de capacité proportionnés à l'objet du marché. Le candidat devra ainsi justifier au minimum des capacités techniques et professionnelles suivantes : Architecture et paysage; Ingénierie Structure; Ingénierie thermique et énergétique; Ingénierie Fluides; Acoustique; Voierie, réseaux divers et espaces verts; Qualité environnementale du projet; ingénierie environnementale et biodiversité; Accompagnateur Bdm; Ingénierie géotechnique; Ingénierie hydraulique; Ordonnancement Pilotage Coordination de chantier; Infographie; Scénographie; Economie de la construction. Concernant la phase projet : les projets seront évalués selon les critères suivants (dont le détail figure dans le règlement de concours): Qualité de la réponse au programme (noté sur 12 points), et Compatibilité du projet avec l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux ainsi que l'économie globale du projet (optimisation des ratios dépenses investissement, de fonctionnement, d'entretien maintenance) (noté sur 8 points) . Le candidat individuel ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique. L'intégralité des documents se trouve sur le profil acheteur. Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint niveau Esquisse plus prestations de maîtrise d'oeuvre pour les travaux de réaménagement de l'anse Tabarly et requalification de la base nautique intégrant une écobase de la mer

Description : Le présent concours restreint niveau Esquisse plus (ESQ+) concerne des prestations de maîtrise d'oeuvre en vue des travaux de réaménagement de l'anse Tabarly et requalification de la base nautique de Toulon intégrant une éco-base de la mer. La ville de Toulon souhaite poursuivre l'activité sur ce site majeur dont les qualités de surfaces disponibles, de dessertes et d'accès à un bassin adapté pour l'apprentissage des sports nautiques permettent une implantation opportune et adaptée du futur équipement. La volonté est de créer une nouvelle base nautique, adaptée aux pratiques actuelles et intégrant une éco-base de la mer. L'opération porte sur une réflexion globale concernant le futur établissement de la base nautique et les espaces publics attenants le bâtiment : les parcours piétons, les aménagements paysagers, le stationnement, la plage. L'enveloppe financière prévisionnelle provisoire affectée aux travaux, VRD et espaces verts (avec mobilier d'intérieur, aménagement scénographique et mobilier complet de l'éco base) s'élève à 9.004.750,00 euro(s) HT (valeur septembre 2023). Le planning prévisionnel du concours est détaillé dans le Règlement de concours

Identifiant interne : S-PF-1427133

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) En application de l'article R 2143-4 du Ccp, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume), en lieu et place des documents mentionnés à l'article R.2143-3 du Ccp, joint au Dossier de Consultation des Entreprises. En cas de groupement momentané d'entreprises, chaque entreprise membre du groupement remettra un Document Unique de Marché Européen. Les candidats ne peuvent entrer en aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L. 2141-1 à L2141-6 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du Ccp. Lorsque le candidat est en situation de redressement judiciaire, il est dans l'obligation de préciser à quel stade en est la procédure. En application de l'article R2142-5 du Ccp, le candidat (candidature individuelle ou groupement d'opérateurs économiques) devra justifier obligatoirement de l'aptitude suivante : Inscription à l'ordre des Architectes (en cours de validité au moment du dépôt des candidatures)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. Les opérateurs économiques nouvellement créés doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques. Conformément à l'article R. 2142-12 du Ccp, l'Acheteur exige des candidats qu'ils disposent d'une assurance (en cours de validité au moment du dépôt des candidatures) permettant de couvrir les risques liés à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre et présentant un niveau de garanties approprié et suffisant pour la mission de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. Cette disposition s'applique à tous les membres du groupement soumissionnaire

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - certification d'aptitude à l'exercice du rôle d'accompagnateur Bdm fourni par Envirobat (en cours de validité au moment du dépôt des candidatures)

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1427133>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Membres du jury : - Membres élus de la Cao

Membres du jury : - Membres qualifiés dans les compétences demandées par la maîtrise d'ouvrage

Membres du jury : - Experts de la maîtrise d'ouvrage

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Les candidats seront indemnisés chacun sur la base de 60.000 euro(s) HT pour leur projet rendu. Ce montant correspond à la remise de l'esquisse PLUS ainsi que la remise de la prestation complémentaire suivante : Vidéo de présentation d'une durée de maximum une minute au format mp4. La prime est versée par l'Acheteur aux participants sur proposition du jury. Les participants peuvent faire parvenir leur demande de paiement dès qu'ils sont informés par l'Acheteur des résultats du concours ou à compter de la publication de l'avis de résultat de concours. Une réfaction partielle ou totale pourra être opérée sur proposition motivée du jury. Le règlement de la prime s'effectue sur facture émise par le participant et déposée sur le portail public de facturation. Les délais de paiement sont conformes aux dispositions des articles R. 2192-10 et R. 2192-11 du CCP. La rémunération de l'attributaire du marché de maîtrise d'oeuvre tient compte de la prime qu'il a reçue pour sa participation au concours

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1427133>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 14/06/2024 à 12:00

Informations relatives aux délais de recours : Voie de recours: *référé pré contractuel (CJA, art L.551-1et suivants pour les pouvoirs adjudicateurs); *référé contractuel (CJA, art

L 551-13 et suivants); *recours en contestation: (Arrêt CE du 04/04/2014 Département Tarn et Garonne) est ouvert à tous candidat, un recours en contestation de la validité du contrat, devant le même tribunal dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRAL

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Toulon

Numéro d'enregistrement : 21830137200015

Adresse postale : Avenue de la République Cs 71407

Ville : Toulon

Code postal : 83056

Pays : France

Point de contact : Cavanna Robert

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0494363240

Adresse internet : <https://www.toulon.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 713498

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRAL

Numéro d'enregistrement : 721504

Adresse postale : Place Félix Baret Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Télécopieur : 0484354460

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 595c5bb7-0938-467f-96fe-ef9600c2b47e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 23/04/2024 à 13:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/04/2024